



## COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES  
SIRET : 447 718 677 00019 – APE : 926C



Lesneven, le 8 octobre 2010.

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR** **Du 4 octobre 2010 à Quimper**

**Membres présents** : Mmes Anne Goarnisson, Emmanuelle Marc et Béatrice Rubeaux-Grandin.  
Mrs Christian Arvor, Clément Borel, Joël Boucher, Laurent Bosch, Yvon Cléguer, Patrick Landabourou, Jean Claude Le Bihan, Stéphane Lucas, Jacques Moal et Thomas Rocuet.

**Membres excusés** : Mme Miwako Le Bihan, Mrs Arnaud Cueff, Nicolas Meilard et Jean Olivier Sévère.

#### **ORDRE DU JOUR**

- **Mise en place de la saison 2010-2011.**
- **Examen des finances départementales.**
- **Etude des budgets prévisionnels des commissions.**
- **Gestion du matériel pour les compétitions.**
- **Questions diverses.**

Le Président, Christian Arvor, ouvre la séance à 19h00, en souhaitant le bienvenue dans les nouveaux locaux de la Maison Des Sports de Quimper. Il remercie les membres présents et excuse les absents.

#### **Mise en place de la saison 2010-2011.**

Christian Arvor précise que la commission sportive est à la recherche de salle pour l'organisation du championnat du 5 décembre. C'est le weekend end du Téléthon, et cela pose des problèmes de disponibilités de salles aux éventuels clubs candidats à l'organisation de cette compétition.

Le président annonce la validation du site Internet qui a été modifié, pendant la période estivale. La commission a travaillé, et présenté le nouvel outil au comité directeur le 14 septembre dernier. Ce nouveau site a été validé.

Le président propose que les documents destinés au site internet soient adressés à Jacques Moal, vice président, pour validation. A la charge de Jacques Moal, de transmettre ensuite les documents à Luc Moustier, webmaster du site.

#### **Examen des finances départementales.**

Le Président annonce que chaque fin de saison sportive est difficile sur le plan financier. Cette situation est la conséquence du fait que les subventions arrivent à la fin du mois d'août.

### **Etude des budgets prévisionnels des commissions.**

- Béatrice Rubeaux-Grandin, responsable de la commission sportive, demande la possibilité de revoir le budget prévisionnel qu'elle avait présentée, ayant des modifications dans le calendrier.  
La révision accordée par le comité.
- Joël Boucher, membre du comité directeur, demande au président la possibilité de pouvoir consulter le grand livre des comptes. Le président, Christian Arvor annonce qu'il présentera les comptes aux membres du comité directeur.
- Les cotisations de club seront à revoir suite aux regroupements de clubs, annonce le président.
- Le stage national des enseignants et la journée Nempai ne seront pas reconduits pour cette saison annonce le président.  
Stéphane Lucas, responsable de l'organisation du stage national, informe les membres présents que le stage figure au calendrier national et qu'en aucun cas il ne peut être supprimé. Le président annonce qu'il coûte trop cher au comité du Finistère. Yvon Cléguer, membre du comité directeur, interroge Christian Arvor pour connaître le montant de la subvention reçue par le comité du Finistère, pour l'accueil de ce stage.  
Le président répond qu'aucune subvention n'a été versée, car aucune demande n'a été faite, depuis qu'il est président. Yvon Cléguer se charge de ce dossier.

### **Gestion du matériel pour les compétitions.**

Le président, Christian Arvor, annonce les modifications du livret, à savoir que les formulaires de prise en charge des tapis, les formulaires d'inscription des arbitres se trouvent sur le site. Il faut simplement les télécharger.

Anne Goarnisson, secrétaire générale, demande au président des explications sur les modifications qui ont été apportées sans consultation préalable au livret départemental, et notamment la suppression de page de la commission « judo intégration ».

Clément Borel, responsable de la commission « judo intégration », n'étant pas d'accord que la page ait été supprimée, demande des explications au président. Les réponses du président ne le satisfaisant pas, Clément Borel décide de quitter la réunion.

Anne Goarnisson exprimant son désaccord sur le nom respect du travail effectué pour ce livret, demande au président la possibilité de revoir le livret qui figure sur le site. Le président n'étant pas d'accord avec l'assemblée, présente sa démission avec effet immédiat, et quitte la réunion.

La séance est levée à 20H30.

Anne GOARNISSON  
Secrétaire Générale

